Le 13 novembre a été signé un **contrat de territoire en faveur du développement du Calaisis** par Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, Daniel Percheron, président du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, Michel Dagbert, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais et Natacha Bouchart, sénatrice du Pas-de-Calais, maire de Calais et présidente de la Communauté d'agglomération du Calaisis (CAC).

Ce contrat engage les quatres partenaires sur le financement pluriannuel d'opérations de développement de ce territoire pour un total de 155 millions d'euros :

- 50 millions pour l'Etat sur 6 ans, dont 25 millions engagés à la signature
- 25 millions d'euros pour la Région
- 32,6 millions pour le Département du Pas-de-Calais
- 48 millions d'euros pour la commune de Calais associée à la CAC.

Coordonné avec le contrat de plan Etat-Région, il s'articule autour de **trois axes prioritaires** :

- **le soutien à l'économie et à l'emploi**
- **le développement de l'attractivité du territoire**
- **l'appui à la transition écologique et énergétique**.

En savoir plus sur le site de la préfecture de Région Nord - Pas de Calais [1].
Consulter le contrat de développement territorial pour Calais et le Calaisis **[2]**

Dates: Lundi 30 novembre 2015 - 01:00
Thématiques: Aménagement du territoire [3]
Collectivités / Etablissement public [4]
Développement économique [5]
Emploi, Insertion, Formation [6]
Publié le 30 novembre 2015

URL de la source (modifié le 01/12/2015 - 10:04): https://irev.fr/actualites-0/155-millions-pour-le-developpement-territorial-de-calais-et-du-calaisis

Liens
[1] http://www.nord-pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Developpement-territorial-155-millions-d-euros-pour-Calais-et-le-Calaisis
[2] http://www.nord-pas-de-calais.gouv.fr/content/download/6254/45328/file/Document(1).pdf
[3] https://irev.fr/taxonomy/term/3674
[4] https://irev.fr/taxonomy/term/3676
[5] https://irev.fr/taxonomy/term/3678
[6] https://irev.fr/taxonomy/term/3682